



Fédération Française de Cyclisme

Tél. 94.46.27.19

Comité Départemental Cycliste du Var

Immeuble « L' Hélianthe » - La Rode

Rue Emile Ollivier
83000 TOULON

Tour du VAR 2008

COMMUNIQUE N°1

Extrait du règlement Tour du VAR 2008

Minimes – Cadets

1° étape	23 mars	VC Draguignan	5° étape	1 juin	VS Seynois
2° étape	6 avril	VS Carçois			
3° étape	13 avril	AS Seillans			

Classement individuel

Il sera établi un classement au point en fonction du classement officiel de chaque course-étape (classement établi d'après les états de résultats des commissaires)

MINIMES Points attribués à chaque étape :

25-20-17-14-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2

et ensuite 1 pt de présence

CADETS

ATTENTION NOUVEL ATTRIBUTION DE POINTS

Points attribués à la **1^{ère} et 2^{ème} étape** (les 15 premiers marquent des points)

25-20-17-14-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2

et ensuite 1 pt de présence

à la **3^{ème} étape** (les 15 premiers marquent des points)

40-35-30-25-20-18-16-14-12-11-10-9-8-7-6-

et ensuite 2 pts de présence

à la **4^{ème} étape** : **1^{ère} demi-étape** (les 5 premiers)

10-8-6-4-2

2^{ème} demi-étape (les dix premiers)

15-12-10-8-6-5-4-3-2-1

au classement général de la journée- classement effectuée selon le système du point place (les quinze premiers marquent des points)

30-27-24-21-18-16-14-12-11-10-9-8-7-6-5

et ensuite 3 pts de présence

à la **5^{ème} étape** (les 15 marquent des points)

40-35-30-25-20-18-16-14-12-11-10-9-8-7-6- et ensuite

3 pts de présence

A partir de la 30^{ème} place les coureurs seront classés exéquo à la 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 5^{ème} étape

Sauf pour la 4^{ème} ou les coureurs se verront attribuer leurs place réelle par rapport au CLM

Classement Général: en cas d'égalité de points au général, les coureurs seront départagés de la façon suivante

- la meilleure place aux différentes étapes
- les places cumulés aux différentes étapes
- la meilleure place lors du contre la contre sera déterminante
- le plus jeune

Un maillot sera remis au premier du classement général

Le coureur s'engagera à le porter à l'étape suivante

A l'issue de chaque étape, les coureurs devront rendre leur dossard au club organisateur

Dès la 2^o étape les coureurs auront les dossards d'après le classement général

Pour être récompenser au classement général, les coureurs devront participer à toutes les étapes

Classement par équipes

Il sera établi par addition des places obtenues sur 3 Coureurs pour les cadets et 2 coureurs pour les minimes classés aux classement général

Classement GPM (cadet uniquement) Voir communiqué n°2 (spécial règlement GPM)

A la dernière étape

Les 10 premiers minimes et les 10 premiers cadets du classement général final

Les trois premiers cadets du GPM

Les premières équipes du classement général minimes et cadets devront être obligatoirement présent à la réception sous peine de perdre leur droit (classement général)

article 15: en cas d'impondérable dans le règlement, Monsieur Adrien GHIGO pourra apporter les modifications nécessaires au bon déroulement du Tour du VAR 2008

4° étape 8 mai OCCV- Draguignan